

Le bois de bouchure chauffe la collectivité



La chaudière est arrivée à saturation. - dr

La commune possède un réseau de chaleur, avec une chaudière alimentée par du bois provenant de la région d'Aigurande.

Nous avons été les premiers à nous lancer et nous servons maintenant de modèle aux autres collectivités, constate Guy Gautron, le maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, au sujet du réseau de chaleur mis en place sur sa commune en 2007.

Économie d'énergie évaluée à 40 %

Le projet s'inscrivait dans l'Agenda 21, matérialisé localement par l'action de la Société pomologique, la foire bio, l'utilisation de produits du terroir à la cantine, et une étude en cours sur le projet *Zéro pesticide*.

L'installation d'une chaudière bois a permis, dans un premier temps, de chauffer la mairie et l'école. Le réseau, qui représente maintenant trois kilomètres de canalisations, s'est ensuite étendu aux douze logements de l'habitat regroupé des Écureuils, à la gendarmerie, au gymnase et à six pavillons individuels, avant d'alimenter, il y a six mois, le collège. « *Nous sommes arrivés à saturation* », explique le maire, qui souligne les vertus d'un système qui génère une économie d'énergie de 40 % et ne demande aucun entretien pour l'utilisateur.

Guy Gautron précise que cette opération pilote a occasionné quelques problèmes de rodage, « *mais tout est maintenant au point et nous sommes performants* ». Il ajoute : « *Cette réussite permet également de valoriser les circuits courts puisque les 1.200 à 1.500 m³ de bois consommés, chaque année, sont des plaquettes de bouchure fournis par des agriculteurs du secteur d'Aigurande, par le biais de la SIC Saint-amandoise.* »

Ces différents éléments ont amené la commune à envisager l'installation d'une deuxième chaudière. Elle pourrait alimenter cent vingt maisons de l'Opac, un écoquartier en projet et satisfaire les nombreuses demandes de particuliers.

L'opération représente un coût de 450.000 à 500.000 €. La commune de Châteaumeillant, qui s'est inspirée du modèle neuviçois pour franchir le pas, et la ville du Blanc qui s'apprête à le faire, en sont elles aussi persuadées.

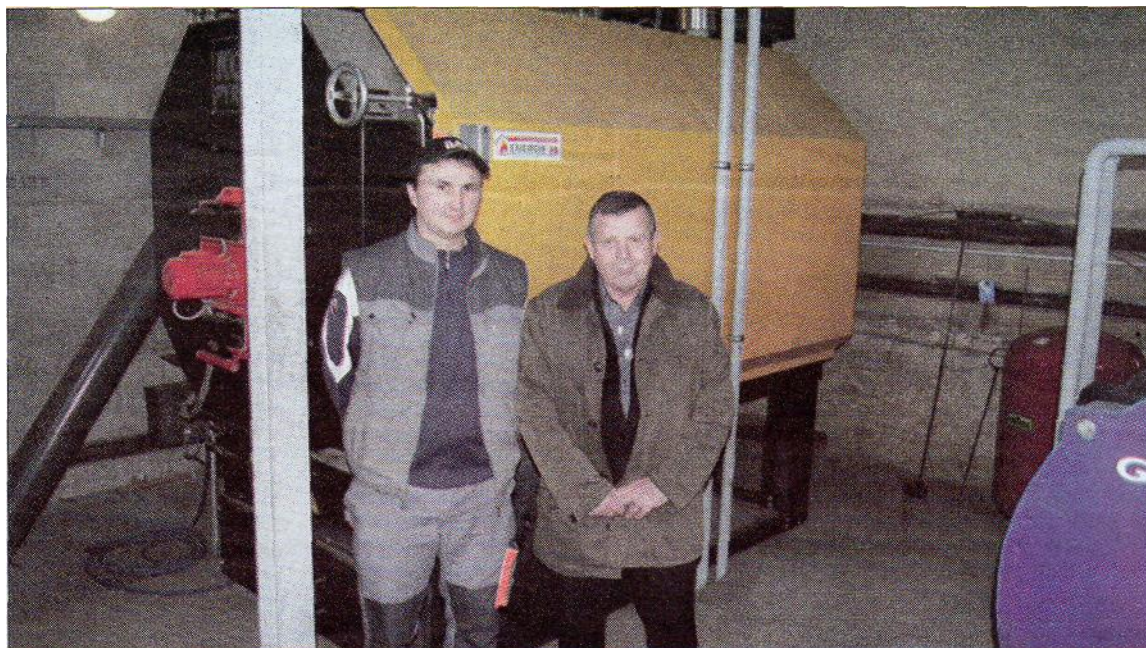
Neuvy-Saint-Sépulchre se chauffe au bois *déchiqueté*

La commune de Neuvy-St-Sépulchre se chauffe à la plaquette de bois déchiqueté depuis quatre ans et a tenu un rôle moteur dans la structuration de la filière, en cours actuellement.

Pas facile de développer un nouveau produit ou de créer une nouvelle filière. Les clients potentiels attendent de voir si l'offre est sérieuse et durable, tandis que les producteurs voudraient se lancer en étant sûrs d'avoir de la demande, les uns et les autres pouvant ainsi se regarder longtemps en chiens de faïence. La filière du bois déchiqueté en Boischaud-Sud est en train de franchir ce cap. Une évolution que l'on suit avec intérêt et satisfaction du côté de la commune de Neuvy-Saint-Sépulchre qui a été pionnière dans ce domaine. «*La commune de Neuvy a été avant-gardiste en mettant en service une chaufferie communale au bois déchiqueté il y a quatre ans, quand la filière n'en était qu'à ses prémices*», peut ainsi déclarer son maire, Guy Gautron, élu en 2008, qui rend hommage aux élus du précédent mandat qui avaient initié le projet.

1000 à 1200 m³ de plaquettes chaque hiver

À l'origine, chaque bâtiment avait son chauffage particulier, au fioul ou au bois. Un réseau a été constitué afin de les relier au même circuit de chauffage et, aujourd'hui, l'ensemble du domaine chauffé fait 6 000 m². Outre les bâtiments municipaux, la chaufferie communale dessert également la gendarmerie et douze logements de l'Opac. Et ce n'est pas fini puis qu'il est désormais prévu de raccorder le collège et ses 3 000 m² de surface



Guy Gautron, maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, et Julien Dangeon, employé communal, devant la chaudière à plaquettes de bois qui chauffe les bâtiments de la commune.

Les investissements pour étendre le réseau sont lourds mais «*le chauffage revient 30 % moins cher, souligne Guy Gautron. Les installations sont ainsi amorties en une dizaine d'années. Mais on doit pouvoir optimiser encore davantage*». Faute d'une production locale suffisante, la commune de Neuvy, qui consomme 1000 m³ à 1200 m³ de plaquettes de bois par hiver, doit en effet s'approvisionner à Saint-Doulchard, près de Bourges. «*Aujourd'hui, la perche est tendue vers les agriculteurs pour stabiliser cette filière localement. Quand on voit du bois brûler dans les champs, ce sont des calories qui s'envolent. L'idée, c'est aussi de demander à nos agriculteurs d'entretenir les haies (les plaquettes de bois permettent de valoriser le bois issu de la taille des haies, ndlr) et aujourd'hui, ça commence à être très entendu.*»

Côté producteurs, ça s'organise en effet : une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, est en train de se constituer dans le Saint-Amandois, à laquelle pourraient adhérer des agriculteurs de l'Indre, du côté d'Aigurande, Ste-Sévère et du canton de La Châtre. D'autant que les choses pourraient s'accélérer du côté de la demande. Dans l'Indre, outre Neuvy-Saint-Sépulchre, Vicq-Exempt, Le Poinçonnet et Poulaines se chauffent au bois déchiqueté et d'autres y réfléchissent. Idem dans le Cher, où Châteaumeillant, par exemple, a lancé des études à ce sujet.

"Et pourquoi pas un autre site dédié à l'habitat privé ?", s'interroge le marre de Neuvy. *"Chaque fois que nous avons agrandi le réseau, les privés demandaient le raccordement."* Décidément, la filière-bois n'a pas fini de faire parler d'elle eh Boischaud-Sud.



CHAUFFERIE BIOMASSE ET RESEAU DE CHALEUR NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

La commune de Neuvy-Saint-Sépulchre a réalisé un réseau de chaleur desservant, à partir d'une chaufferie biomasse, des ensembles immobiliers publics et privés.

Les objectifs

Utiliser des énergies renouvelables disponibles localement en Berry.
Maîtriser les dépenses énergétiques à moyen et long terme pour l'ensemble du parc immobilier municipal, des bâtiments de services et du logement social.
S'impliquer avec un projet collectif dans une démarche de développement durable.

Les acteurs

La commune de Neuvy-Saint-Sépulchre, autour d'un projet immobilier de 12 logements HRP mené par Habitat 2036,
L'association ADEFIBOIS BERRY, partenaire du développement et de la valorisation de la biomasse forestière et agricole,
Etude et conception BETH, Patrice Taupin à Déols, ATRIUM, architecte Jean-Pierre Lours, Déols, maîtrise d'œuvre.

Le territoire

Le centre-bourg et le nouveau quartier de l'ancienne gare en rénovation

- une maison médicale créée
- 12 logements locatifs créés
- un groupe scolaire
- l'ancienne trésorerie
- la mairie
- la salle des fêtes
- la nouvelle gendarmerie
- le collège.

Chronologie

Réflexion sur la maîtrise de l'énergie pour 12 logements en cours d'élaboration pour Habitat 2036 et l'opportunité, dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne gare, de créer, à côté des ateliers municipaux, une chaufferie bois et un réseau de chaleur avec l'ambition de raccorder tous les bâtiments municipaux et, à terme, la future gendarmerie et le collège.

Pré-étude de faisabilité juin 2005

Etude technique hiver 2005-2006

Etude bâtiment, décision de réaliser et mobilisation de financement printemps 2006

Construction 2006/2007

Mise en route septembre 2007





La chaufferie adossée à l'ancienne gare.

Economie

Le projet devrait, à terme, desservir l'ensemble des bâtiments (gendarmerie et collège) et représenter ainsi une économie par rapport à l'énergie de base substituée : fuel.

Le montant total des investissements s'est élevé à 576 k€ sans le raccordement collège et gendarmerie en attente.

L'ADEME, la Région et le FEDER ont apporté une contribution à hauteur de 60% sur le total réalisé.

Social

Soutien aux filières locales de fourniture de bois énergie.

Environnement

Substitution de 150 tonnes de bois aux 50 000 litres de fuel évités.

Soit 125 tonnes de CO² émis en moins dans l'atmosphère.

Gouvernance

Mairie de Neuvy-Saint-Sépulchre

Gestion du réseau de chaleur avec revente de l'énergie par comptage de chaleur dans les sous-stations équipant chaque logement ou bâtiment.

Contacts utiles

Mairie de Neuvy-Saint-Sépulchre : 02 54 30 80 27

mairie.neuvysaintsepulchre@wanadoo.fr

BTH P. Taupin : 02 54 07 27 08

Jean-Pierre Lours ATRIUM architectes : 02 54 35 09 00